



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONSULAT D'ALGERIE A BOBIGNY

قنصليـة الجزائـر بـبـوـبـيـنـي

N°06/SN/2026

**AVIS DE RECENSEMENT POUR LE SERVICE NATIONAL**  
**-CLASSE 2029 -**

Le Consulat de la République Algérienne Démocratique et Populaire à Bobigny informe les ressortissants de la circonscription consulaire que, conformément aux dispositions de la loi 14-06 du 9 aout 2014 relative au Service National, le **recensement des jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2009, est ouvert du 02 janvier au 30 septembre 2026.**

Les intéressés sont priés de bien vouloir se présenter **au siège du Consulat (Bureau du Service National)**, munis des documents suivants :

- Une copie de la carte nationale d'identité algérienne ou Passeport Algérien Biométrique (en cours de validité) ;
- Une copie de la carte d'immatriculation consulaire des parents (en cours de validité) ;
- Une copie recto verso du titre de séjour ou de la carte d'identité française (en cours de validité) ;
- Deux (02) actes de naissance, copie intégrale de moins de 3 mois (délivrés par la mairie du lieu de naissance) et copie de l'acte de naissance 12 S ;
- Une copie des pages écrites du livret de famille ;
- six (06) photos d'identité récentes et réglementaires (mentionner nom et prénom au verso) ;
- Certificat de scolarité de l'année en cours.

**Les personnes ayant opté pour le service national en France, doivent fournir les documents ci-dessous:**

- **Une (01) Photocopie de la Déclaration d'Option** (Article 2 Accord algéro-français du 11.10.1983), à souscrire auprès du bureau des affaires militaires de la Préfecture de Bobigny.
- **Deux (02) copies du Certificat des Services** (Article 3 Accord algéro-français du 11.10.1983), pour ceux qui ont effectué la Journée Défense et Citoyenneté. **Ce document est à demander au Centre du Service National et de la jeunesse de Paris bat 235 16bis ,avenue Prieur de la Cote d'Or CS 40300 94114 Arcueil .**

Horaires de réception consulat d'Algérie à Bobigny (bureau du Service National) :  
du mardi au samedi de 8h30 à 14h30.



17, rue Hector Berlioz 93000 Bobigny

Téléphone : 01 41 50 58 58 – Télécopie : 01 48 32 35 09 – E-mail : [info@consulat-bobigny-algerie.fr](mailto:info@consulat-bobigny-algerie.fr)



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONSULAT D'ALGERIE A BOBIGNY

قنصليـة الجزائـر بـبـوـبـيـنـي

N°06/SN/2026

**AVIS DE RECENSEMENT POUR LE SERVICE NATIONAL**  
**-CLASSE 2029 -**

Le Consulat de la République Algérienne Démocratique et Populaire à Bobigny informe les ressortissants de la circonscription consulaire que, conformément aux dispositions de la loi 14-06 du 9 aout 2014 relative au Service National, le **recensement des jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2009, est ouvert du 02 janvier au 30 septembre 2026.**

Les intéressés sont priés de bien vouloir se présenter **au siège du Consulat (Bureau du Service National)**, munis des documents suivants :

- Une copie de la carte nationale d'identité algérienne ou Passeport Algérien Biométrique (en cours de validité) ;
- Une copie de la carte d'immatriculation consulaire des parents (en cours de validité) ;
- Une copie recto verso du titre de séjour ou de la carte d'identité française (en cours de validité) ;
- Deux (02) actes de naissance, copie intégrale de moins de 3 mois (délivrés par la mairie du lieu de naissance) et copie de l'acte de naissance 12 S ;
- Une copie des pages écrites du livret de famille ;
- six (06) photos d'identité récentes et réglementaires (mentionner nom et prénom au verso) ;
- Certificat de scolarité de l'année en cours.

**Les personnes ayant opté pour le service national en France, doivent fournir les documents ci-dessous:**

- **Une (01) Photocopie de la Déclaration d'Option** (Article 2 Accord algéro-français du 11.10.1983), à souscrire auprès du bureau des affaires militaires de la Préfecture de Bobigny.
- **Deux (02) copies du Certificat des Services** (Article 3 Accord algéro-français du 11.10.1983), pour ceux qui ont effectué la Journée Défense et Citoyenneté. **Ce document est à demander au Centre du Service National et de la jeunesse de Paris bat 235 16bis ,avenue Prieur de la Cote d'Or CS 40300 94114 Arcueil .**

Horaires de réception consulat d'Algérie à Bobigny (bureau du Service National) :  
du mardi au samedi de 8h30 à 14h30.



17, rue Hector Berlioz 93000 Bobigny

Téléphone : 01 41 50 58 58 – Télécopie : 01 48 32 35 09 – E-mail : [info@consulat-bobigny-algerie.fr](mailto:info@consulat-bobigny-algerie.fr)